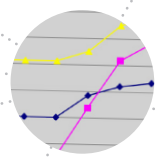
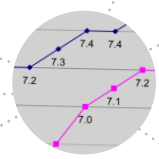


6,00	7,00	8,00
7,00	8,00	8,00
8,00	8,00	8,00
7,00	7,00	7,00
6,00	6,00	6,00
6,00	6,00	6,00
7,00	7,00	7,00
8,00	7,00	7,00
9,00	6,00	6,00
6,00	6,00	6,00



Mémento fiscal



Toutes les taxes COMMUNALES sont sur le portail des pouvoirs locaux

La simplification administrative en Wallonie est une priorité absolue du Gouvernement.

Simplifier l'organisation de l'Administration et faciliter l'accès aux informations sont des conditions fondamentales de la réussite de l'économie wallonne.

La création d'un « **Mémento fiscal** » participe à cet objectif.

Ce site est naturellement évolutif. Il est constamment complété dans le même esprit de simplification et d'accessibilité.

<http://pouvoirslocaux.wallonie.be>



Ressources spécifiques

Mémento fiscal

Il se décompose en **4 parties** bien distinctes :

1° Il met en ligne depuis 2003, **l'intégralité des textes de tous les règlements-taxes communaux** (pas les redevances) en vigueur pour permettre à chacun, entreprise ou particulier, d'avoir un accès aisé à la situation précise de la fiscalité locale dans les communes à l'exception des communes de langue allemande.

Afin de faciliter la consultation du site, il est loisible d'effectuer une recherche :

- via une liste de mots-clefs ;
- via un moteur permettant soit une recherche globale soit une recherche par commune, objet et exercice.

2° Il propose **40 modèles de règlements-taxes locaux**, dans une version simplifiée, qui sont recommandés aux communes. Ces canevas se révèlent être des outils très utiles dans le travail de rédaction des règlements-taxes. Ceux-ci peuvent aisément être téléchargés et sont disponibles sous le format « word ».

3° Il présente un tableau comparant, depuis 1994, **l'évolution du taux moyen** de l'IPP et du PI en Région wallonne, en Flandre et dans la Région de Bruxelles-Capitale.

4° Il présente enfin un tableau reprenant, depuis 1990 et par commune, **l'évolution des taux de l'IPP et du PI** en Région wallonne.

Département de la Gestion et des Finances

Inspectrice générale : Marie-Christine FUMAL - Tél.: 081/323 653

Direction de la Tutelle financière :

Directeur : Michel CHARLIER - Tél.: 081/32 37 42

Chef de projet : Philippe KNAPEN - Tél.: 081/32 37 04

E-mail : philippe.knapen@spw.wallonie.be

<http://pouvoirslocaux.wallonie.be>